

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **MAP - Violences dans le champ social : réflexion, positionnement, prévention, intervention** 2026-2027

Code
T.TS.SO352.MAP005.F.26

Type de formation *
☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☐ module de base
☒ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☒ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☐ semestre de printemps
☒ semestre d'automne
☐ module sur 2 semestres automne et printemps
☐ Autres

2 Organisation Crédits ECTS * 12 crédits ECTS

Langue
☐ allemand ☐ anglais
☒ français

3 Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Connaître et identifier le caractère violent de différentes situations dans le champ social à partir de notions théoriques incluant un regard macro, méso et micro
- Prendre conscience de son rapport à la violence et élaborer des réponses pour la réduire, qu'on en soit auteur-e, victime ou témoin
- Au travers d'études de situations et d'exercices pratiques, développer et affiner des compétences professionnelles et personnelles permettant de comprendre les mécanismes de la violence et d'intervenir dans les domaines suivants :
 - violence au sein du couple
 - suicide et intervention de crise
 - abus sexuels et maltraitance des enfants
- Se familiariser avec le réseau interprofessionnel qui est sollicité lors d'une situation touchant à la violence

Domaine **HES-SO** Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenus d'enseignement :

Le module est composé des cinq sessions suivantes :

- Violences interpersonnelles et travail social, quelques éléments théoriques
- Moi, travailleur ou travailleuse social-e comme auteur-e, victime ou témoin de violence
- Maltraitance et abus sur les enfants et les adolescents : des maux et des remèdes
- Suicide et intervention de crise
- Violence au sein du couple

Formes d'enseignement :

Exposés théoriques, études de situations, exercices pratiques, jeux de rôles et échanges autour d'expériences professionnelles et personnelles.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation est constituée de deux parties :

- Évaluation intermédiaire, sous forme d'un travail écrit individuel, à déposer sur Moodle pour le **4 novembre 2026 à 12h00** au plus tard. Cette partie de l'évaluation compte pour 30 points au maximum ; les travaux déposés sur Moodle sont systématiquement et automatiquement analysés par le logiciel antiplagiat Compilatio.
- Examen oral en duo, le **19 janvier 2027**, portant sur l'analyse d'une situation fictive (remise la veille de l'examen) en lien à l'une des trois thématiques principales du module (violences dans le couple, suicide et intervention de crise, maltraitance et abus sexuels dans la famille). L'examen dure 45 minutes (20 minutes de présentation et 25 minutes d'échange avec les expert-e-s). Cette partie de l'évaluation compte pour 60 points au maximum, le même nombre de points est en principe attribué à chaque étudiant-e à moins d'un déséquilibre important (temps de parole, qualité et justesse des apports, pertinence).

La note est calculée à partir de l'addition des points des deux parties de l'évaluation. Le seuil de suffisance est atteint à partir de 54 points.

Les modalités d'évaluation complètes seront communiquées au début du module.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Autres modalités de remédiation

MODALITÉS DE RÉPÉTITION

Note F - Répétition

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

a) soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique. Cette session consiste en une analyse écrite (14000 caractères) d'une situation en lien à l'une des trois thématiques principales du module (violences dans le couple, suicide et intervention de crise, maltraitance et abus sexuels dans la famille). Le texte devra être déposé sur Moodle pour le **17 mars 2027**. Les modalités précises et les informations relatives à la répétition seront transmises lors de la communication de la note ; les travaux déposés sur Moodle sont systématiquement et automatiquement analysés par le logiciel antiplagiat Compilatio.

b) soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module, - pour autant que le module soit proposé -, et en passant l'évaluation prévue en fin de module.

Dans des situations particulières validées par le-la responsable de filière, il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

A la réception de la note F, les étudiant-e-s ont un **délai de 10 jours** pour communiquer au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch) la modalité de répétition choisie. Une fois ce délai écoulé l'étudiant-e est soumis à la modalité a).

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

8 Remarques

9 Bibliographie

Castelli Dransart, D. A. (2019). Le suicide à la convergence du bio-psycho-social. De quelques théories et modèles d'explication des comportements suicidaires. In B. N. Schumacher & F.-X. Putallaz (Éds.), *Le suicide : Regards croisés* (p. 473-497). Les Editions du Cerf.

Krug, E. G., Dahlberg, L. L., Mercy, J. A., Zwi, A., & Lozano-Ascencio, R. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Organisation mondiale de la Santé, OMS. http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/full_fr.pdf

Lorenz, S., & Fluehmann, C. (2019). *DOSAVI - Détection et orientation sociale accompagnée de situations de violences au sein du couple - Guide de référence de la méthodologie*. Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes Vaud. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dec/beth/PUBLICATIONS_-_REFONTE/violence_domestique/violence_domestique/GUIDE-FINAL-WEB.pdf

Séguin, M., & LeBlanc, L. (Éds.). (2021). *Intervention en situation de crise*. Chenelière Education.

La bibliographie sera complétée en cours de module.

10 Enseignant-e-s

Barras Dominique
Blanc Claude
Castelli Dransart Dolores Angela
Fauquex Sara
Flühmann Christophe
Lorenz Cottagnoud Susanne
Schaeli Jérémie
Tuberoso Marco

Responsable de module *

Fluehmann Christophe, co-responsable

Blanc Claude, co-responsable

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Descriptif validé le *

Le 1er septembre 2026

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière